

BIP N° 02

20-09-2026



PAROISSE SAINT MARCEL

Bulletin d'Informations Paroissiales - BIP de Saint Marcel

PAROISSE SAINT-MARCEL

Tél: 01 47 07 27 43 - 82, Bd. De l'Hôpital -75013 Paris;
Courriel: secretariat@paroissesaintmarcel.fr ; parsaintmarcel@gmail.com ;
site: <https://paroissesaintmarcel.fr/>

Edito: EMBAUCHÉS ... !

« *Le Royaume des Cieux est comparable au maître d'un domaine qui sortit dès le matin afin d'embaucher des ouvriers pour sa vigne.* » Dans la parabole que nous entendons ce dimanche, Jésus nous décrit ce « Royaume » qu'il est venu annoncer et réaliser : non pas une sorte

de « Club-Med » éternel, pour plus tard, mais comme un lieu de travail, dès aujourd'hui, une sorte de coopérative où chacun a sa place, une place distincte de celle des autres, autrement dit une « vocation ».



Claude
Asty

25e Dim Ordinaire — Année A

Première lecture

« Mes pensées ne sont pas vos pensées » (Is 55, 6-9)

Ps 144

Deuxième lecture

« Pour moi, vivre c'est le Christ » (Ph 1, 20c-24.27a)

Évangile

« Ton regard est-il mauvais parce que moi, je suis bon ? » (Mt 20, 1-16)

Horaires

Messes en semaine:
du mardi au vendredi à 12h15. Le samedi à 9h30 et le dimanche à 10h30.

Chapelet: mercredi à 17h.

Adoration Eucharistique: vendredi à

11h30 suivie de la messe de 12h15.

Accueil des prêtres et confession: de 17h30 à 18h30 hors vacances scolaires: Le Père Claude Asty reçoit le mardi. Le Père Raymond Bertrand reçoit

le mercredi et le Père Benoît Strebler reçoit le vendredi.

Accueil des laïcs: du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30.

Dans ce numéro :

Agenda/Infos/rencontre avec le Maire du 13	2
Messes des familles/Baptêmes/	3
Journée d'Entraide et d'Amitié	4
Que peut-on donner à St Marcel?	5
Libéralités: legs, assurance-vie, etc.	5
Autres informations	11
L'IA va-t-elle nous détruire ?	12-13

Sommaire :

La visite apostolique du Pape Léon XIV en France—pages 7-10



AGENDA / INFORMATIONS

➔ **30/09/2026 à 20h:**
préparation JEA

➔ **Vendredi**
25/09/2026 à 20h:
Conseil pour les affaires
économiques (CPAE)

➔ **Samedi 26/09/2026**
à 20h30: concert
Ondes Plurielles

➔ **Dimanche**
27/09/2026 à 16h:
concert Ondes Plu-
rielles

➔ **Mercredi**
30/09/2026 à 20h: pré-
paration JEA

➔ **Jeudi 01/10/2026 à**
18h30: Réunion du Ca-
téchuménat

➔ **Dimanche**
08/11/2026: FÊTE DE
SAINT MARCEL avec
apéro paroissial

➔ **Samedi 14/11/2026**
à 19h: concert Les
Concerts Gais

➔ **Dimanche**
15/11/2026 à 17h:
concert Les Concerts
Gais

➔ **Samedi 21/11/2026**
de 15h à 17h: Visite
guidée de l'église St
Marcel par Art, Culture
et Foi



Rencontre avec M. Jérôme COUMET, Maire du 13e



Nous vous invitons à rencontrer
M. Jérôme Coumet, Maire du 13e,
le dimanche 15/11/2026 après la messe
de 10h30 dans une des salles paroissiales. Cette rencontre permettra de partager vos préoccupations et d'échanger sur les sujets qui concernent la vie de quartier et de la commune.

INFORMATIONS

Messe des familles avec liturgie de la Parole puis apéritif

Messes des familles avec Liturgie de la Parole spéciale pour les enfants puis apéritif :

8/11/26, 13/12/26, 24/01/2027,
28/02/27, 14/03/27, 25/04/27,
23/05/27



Groupe Partage d'Evangile (toujours mercredi de 17h30 à 19h tous les 15 jours)

La reprise sera à partir de septembre à la rentrée. Les dates sont à définir.



Baptêmes / Mariages / Obsèques

Baptêmes :

Tiphaine PANIZZON
le 20/09/2026.

Marceau GERMAIN
le 27/09/2026.

Mariages :



Obsèques :



Journée d'Entraide et d'Amitié (JEA)

-Mercredi

30/09/2026 à 20h:
préparation de la JEA

-Dimanche

22/11/2026 à 14h:
préparation de la JEA

La JEA (kermesse)
aura lieu le samedi
28/11/2026 de
10h30 à 18h.



Comment donner au Denier de l'Eglise-DDE de Saint Marcel

Comment donner ?

- Par chèque, à l'ordre de Paroisse Saint Marcel-ADP. Prenez les enveloppes DDE
- Par prélèvement automatique. Prenez les enveloppes DDE
- En ligne, allez sur le site: <https://denier.paris.catholique.fr/?etape=1&affectation>

13MAR puis au choix par Carte bancaire, par Virement instantané ou par Prélèvement automatique.

Si vous êtes imposable, n'oubliez pas de faire bénéficier votre paroisse de votre déduction fiscale (66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Votre don de 365€ soit 1€ par jour pour votre paroisse, ne vous coûte en réalité que

102€. Votre don de 900€ vous coûte en réalité 306€. Votre don de 100€ vous coûte en réalité 34€

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN



QUE PEUT-ON LÉGUER OU DONNER À LA PAROISSE SAINT MARCEL ?

Le don d'argent : vous pouvez donner, directement et sans intermédiaire une somme d'argent ou un bien mobilier.

L'assurance-vie : Vous pouvez désigner l'Association diocésaine de Paris « pour ma paroisse Saint Marcel » comme bénéficiaire de tout ou partie d'un contrat d'assurance-vie.

La donation : vous souhaitez transmettre dès maintenant un bien nettement individualisé (terrain, appartement, maison, portefeuille de valeurs mobilières...) : un acte de donation est nécessaire. Il sera reçu obligatoirement par un notaire.

Le legs : Vous souhaitez prendre des dispositions pour transmettre tout ou partie de votre

patrimoine après votre décès. Un testament est nécessaire. Il sera établi selon les règles de la législation française.



Libéralités= legs (testament), donation, assurance-vie, fondation

Qui contacter ?

-Votre Curé

-M. Hubert GOSSOT / Responsable Relations Testateurs

(01) 78 91 93 37

hgossot@diocese-paris.net

Maison Diocésaine
Direction Générale des
Affaires Économiques Unité
Transmission de Patrimoine

10, rue du Cloître Notre
Dame 75004 Paris

Pourquoi léguer ?

De tout temps, les dons et legs ont été une ressource essentielle de l'Eglise. Ils permettent, encore aujourd'hui de subvenir aux dépenses pour lesquelles les participations de fidèles ne suffisent pas. Nos prédécesseurs nous ont légué les églises, les chapelles et autres lieux pour nous rassembler. A nous de donner les moyens à nos paroisses, d'adapter les lieux de rassemblements aux besoins et aux normes d'aujourd'hui.

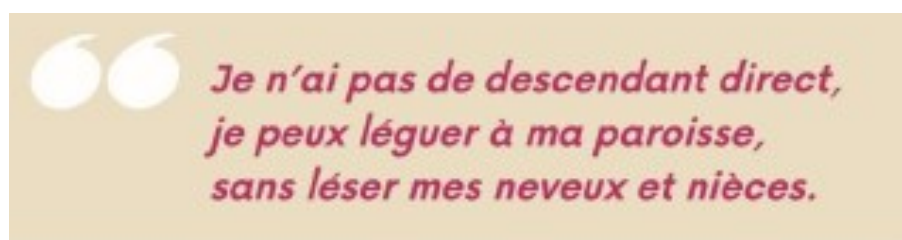
d'hui.

Pour qui ?

- Pour toute personne qui souhaite recevoir des conseils, des informations pour un legs, un testament, une clause bénéficiaire d'assurance-vie, une donation du vivant, une donation temporaire d'usufruit, un don de titres, un don sur succession, une fondation familiale.

LEGS À LA PAROISSE SAINT MARCEL

Le saviez-vous ? Vous pouvez **léguer** votre patrimoine à la Paroisse Saint Marcel par **testament** de tout ou partie de vos biens. Si aucun testament n'a été rédigé, le patrimoine est alors transmis aux héritiers. En l'absence de testament et d'héritier, c'est l'État qui deviendra bénéficiaire de la succession. **En l'absence d'héritiers résér-**



vataires (conjoint, enfant) vous pouvez disposer de l'ensemble de vos biens. Dans le cas contraire, une partie de votre patrimoine leur revient obligatoirement, c'est la « réserve ». **Vous pouvez cependant disposer librement du reste, appelé**

la « quotité disponible ». Vous pouvez donc instituer l'Association Diocésaine de Paris légataire universelle pour le compte de la Paroisse St Marcel. Parlez-en au Père Benoît
Courriel: **secretariat@paroissesaintmarcel.fr**

LES OFFRANDES : COMBIEN DONNER ?

-Pour une intention de messe: Vous pouvez demander à faire célébrer une messe à l'intention d'une personne défunte ou de quelqu'un qui vit une difficulté particulière ou encore pour remercier pour une grâce reçue. Pour cela, il faut vous adresser à l'accueil ou au secrétariat.

L'offrande suggérée par les évêques d'Île de France est un don à partir de 18€.

Une neuvaine : 180€

-Pour un baptême : Une équipe de bénévoles accompagne la famille dans la préparation au sacre-

ment du baptême qui sera célébré par le prêtre afin que l'enfant ou l'adulte devienne chrétien.



Préparation et/ou Célébration : les familles donnent habituellement entre 150€ et 200€

-Pour un mariage : Un prêtre accompagne le couple au sacrement du mariage dans sa préparation et célébration à la pa-

roisse ou ailleurs.

Préparation : vous pouvez donner entre 150€ et 200€

Célébration : les fiancés donnent habituellement entre 350€ et 500€

-Pour des obsèques : Une équipe de bénévoles accompagne la famille en deuil à la préparation et à la célébration par le prêtre qui est accompagnée par un organiste rémunéré par la paroisse. Les familles donnent habituellement 370€. Dans le cadre d'un contrat obsèques, les Pompes funèbres donnent 370€.

Visite apostolique du Pape Léon XIV en France



Le pape Léon XIV accomplira une visite apostolique en France du 25 au 28 septembre 2026. Il sera composé de cinq étapes : l'UNESCO, Paris, Saint-Denis, Lourdes et Metz.

L'essentiel à retenir sur la venue du Pape en France

Vendredi 25 sept 2026

10h00 Arrivée à l'aéroport international de Paris/Orly, Cérémonie de bienvenue
11h00 Visite au Président de la République à l'Élysée
11h45 Rencontre avec les autorités, la société civile et le corps diplomatique à l'Élysée
15h00 Visite à l'organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la culture (Unesco) au siège de l'Unesco
17h15 Célébration des vêpres avec les évêques, les prêtres, les diacres, les personnes consacrées et les séminaristes à la cathédrale Notre-Dame de Paris
21h00 Veillée de prière avec les jeunes au « Stade de France » de Saint-Denis

Samedi 26 sept 2026

09h00 Visite au centre d'accompagnement et d'intégration sociale Maison Bakhita
10h15 Rencontre avec les membres de l'Assemblée synodale provinciale, les catéchumènes et les néophytes à l'« Institut catholique de Paris »
15h00 Messe « Place de la Concorde et avenue des Champs Élysées ».
17h45 Départ en avion de l'aéroport international de Paris-Orly à destination de Lourdes
19h05 Arrivée à l'aéroport international de Tarbes-Lourdes-Pyrénées
19h40 Prière à la Grotte des apparitions de Massabielle

Dimanche 27 sept 2026

9h00 Rencontre avec les évêques de la Conférence épiscopale de France. Discours du Saint-Père à L'Hémicycle Sainte-Bernadette du Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes
11h00 Messe dominicale. Homélie du Saint-Père. Angelus à la Prairie du sanctuaire ND de Lourdes
15h30 Rencontre avec les animateurs et les per-

sonnes accueillies par l'accueil Notre-Dame.

16h45 Rencontre privée avec les religieuses de vie contemplative au monastère du Carmel, Lourdes.
21h00 Prière du Saint Rosaire et procession aux flambeaux au Sanctuaire ND de Lourdes.

Lundi 28 sept 2026

07h40 Départ en avion à destination de Metz
10h00 Rencontre interreligieuse au Centre des Congrès Robert Schuman.
11h00 Rencontre « Aux racines de l'Europe pour la paix et l'unité » au Centre Robert Schuman.
16h00 Messe à la Cathédrale Saint-Etienne de Metz
19h00 Départ en avion de l'aéroport de Metz à destination de Rome



Une plateforme pour toutes les infos pratiques : <https://www.pape-france.fr>

Visite apostolique du Pape Léon XIV en France

Déambulation en papamobile du pape Léon XIV à Paris

Le vendredi 25 septembre de 16h à 17h15, le Pape Léon XIV déambulera en papamobile le long d'un itinéraire de 2,5 km depuis Notre-Dame des Champs, par le boulevard du Montparnasse et le boulevard Saint-Michel.

Entièrement piétonnisé et sécurisé, le trajet est découpé en 12 zones d'accueil autonomes. Chaque zone a son point de filtrage, et l'on n'accède pas à une zone par une autre : c'est ce découpage qui permet d'accueillir tout le monde au plus près du passage, dans de bonnes conditions de sécurité.

La Paroisse St Marcel sera sur la zone D. Le point d'accès se situe à l'intersection de la rue Paul Séjourné et de la rue d'Assas dans le 6e arrondissement de Paris.

L'accès est gratuit et ne demande aucune réservation.

Il n'y a ni billet ni inscription : L'accès de toutes les zones est ouvert à tous, sans inscription, à partir de 12h, information sur pape-france.fr

Un QR code affiché le long du parcours donne accès aux textes, aux prières et aux chants depuis votre téléphone.



POUR FAIRE UN DON qui soutient l'organisation d'ensemble du voyage, aller sur le site pape-france.fr ou qui soutien seulement Paris papeaparis.fr



DÉAMBULATION DU PAPE DE 16H À 17H15
ACCÈS LIBRE AU PUBLIC À PARTIR DE 12H



**LEON
XIV**
FRANCE 2026
25-28 SEPTEMBRE



PRIÈRE POUR ACCUEILLIR LE PAPE



Seigneur notre Dieu,
Toi qui ne cesses de semer en nos cœurs
le désir de vivre dans la justice et la paix,
nous te rendons grâce pour la visite
en France et à l'Unesco
de notre Saint-Père, le pape Léon XIV.

Bénis son voyage apostolique.
Prépare nos cœurs à l'accueillir avec joie.
Donne-nous de recevoir ses paroles avec confiance.
Apprends-nous à servir la magnifique humanité que tu as créée.
Fortifie notre foi, affermis notre espérance, stimule notre charité.

Par l'intercession de Notre-Dame et de tous les saints de France,
fais de nous des artisans d'unité, **pour que le monde ait la vie.**
Que le voyage apostolique du pape Léon XIV
porte des fruits abondants et heureux
pour l'Église, notre pays et le monde.
Toi l'Auteur de la vie pour les siècles des siècles.

+ Amen.



AUTRES INFORMATIONS –suite

Être volontaire lors de la visite du Pape Léon XIV à Paris

Pour accueillir le Pape Léon XIV à Paris et accompagner des milliers de participants, le Pôle Volontaires mobilise 10 000 volontaires prêts à vivre une expérience humaine unique et à servir l'Église et le public. [S'inscrire sur http://volontaires.papeaparis.fr](http://volontaires.papeaparis.fr).

Faire un don pour la visite du Pape Léon XIV à Paris

Les infrastructures nécessaires, l'accueil des pèlerins, les dispositifs permettant à chacun de voir et d'entendre les célébrations, ainsi que les moyens techniques indispensables à leur retransmission, engendrent des coûts très importants. [Faire un don sur https://don.papeaparis.fr](https://don.papeaparis.fr).

Formation diocésaine pour les animateurs, chantres des paroisses : Les samedis musicaux

Oser se former ! Les samedis musicaux 2026-2027 : cette formation, proposée par la Commission de musique liturgique du diocèse de Paris se déroule sur 7 séances. Elle allie un enseignement théorique sur la liturgie et une formation pratique en ateliers (solfège chanteur, geste d'animation, technique vocale en petit groupe...). Dates : 03 octobre 2026, 21 novembre 2026, 12 décembre 2026, 23 janvier 2027, 27 février 2027, 13 mars 2027 et 24 avril 2027. Informations et inscriptions sur <https://dioceseparis.fr/les-samedis->

Conférence "Villes, campagnes : habitons-nous encore le même pays ?"

Une conférence au Collège des Bernardins pour croiser les regards d'un théologien, d'un maire urbain et d'un maire rural sur les disparités entre villes et campagnes. Le mardi 6 octobre 2026 de 19h30 à 21h00. Tarifs : 12€ / 6€. Plus d'informations sur www.collegedesbernardins.fr

AUTRES INFORMATIONS: L'intelligence artificielle (IA) va-t-elle nous détruire ?

Le Pape Léon XIV a publié le 25 mai 2026 sa première encyclique, *Magnifica humanitas*, sur les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle.

L'encyclique « **Magnifica Humanitas** » (La magnificence de l'humanité), est un document majeur de la doctrine sociale de l'Église consacré à la **protection de la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle**.

Paris Notre-Dame du 4 juin 2026 a demandé au **P. Laurent Stalla-Bourdillon**, directeur du Service pour les professionnels de l'information (SPI) du Diocèse de Paris d'expliquer en quelques mots cette encyclique.

« *Magnifica humanitas* (Magnifique humanité en français) est un document majeur. C'est une encyclique sociale, qui souhaite regarder le développement de la société à l'aune de l'Évangile. Mais c'est aussi un texte théologique, parce qu'il envisage la question du Salut et qu'il vient répondre à ce que nous pourrions appeler des

formes d'hérésie moderne (comme le transhumanisme et le post-humanisme), qui sont des propositions d'accomplissement de l'être humain par la technique et qui veulent se substituer aux moyens que Dieu propose pour accomplir le Salut : l'amour et la grâce. Par ailleurs, cette encyclique s'inscrit dans la continuité de celles de François, *Laudato Si'* et *Fratelli tutti*, qu'elle complète. *Laudato Si'* portait sur le corps environnemental, *Fratelli tutti* sur le corps social, et *Magnifica humanitas* porte sur l'humanité dans cet environnement technologique ».



Pour conclure, Le Pape Léon XIV, dans son message pour la 58e Journée

Mondiale des communications sociales—Intelligence artificielle et sagesse du cœur :

pour une communication pleinement humaine, cite Romano Guardini: « il y a déjà un siècle, Guardini nous invitait à ne pas nous raidir contre le “nouveau” pour tenter de « préserver un monde beau condamné à disparaître ». En même temps, il lançait un avertissement prophétique pressant : «

Notre place est dans le devenir. Nous devons en faire partie, chacun à sa place (...), en y adhérant honnêtement mais en restant sensibles, avec un cœur incorruptible, à tout ce qu'il y a de destructeur et de non-humain en lui ». Et de conclure : « Il s'agit, il est vrai, de problèmes d'ordre technique, scientifique, politique ; mais ceux-ci ne peuvent être résolus qu'en partant de l'homme. Il doit se constituer un nouveau type humain, doté d'une spiritualité plus profonde, d'une liberté et d'une intériorité nouvelles ».



AUTRES INFORMATIONS: L'intelligence artificielle (IA) va-t-elle nous détruire ?

L'IA est-elle une menace ?

Aujourd'hui, une vague de démissions secoue les géants de la Tech aux États-Unis, d'Anthropic à OpenAI. Des employés qualifiés choisissent de quitter leur poste pour refuser de participer à la course effrénée vers la suprématie mondiale de l'intelligence artificielle, disputée entre les États-Unis et la Chine. À



l'image de Jacob Coxon, passé par ces deux entreprises, ces lanceurs d'alerte nous mettent en garde : le danger d'une superintelligence artificielle échappant au contrôle humain n'est plus une fiction, c'est une réalité en cours.

Des figures comme Bill Gates et les institutions internationales, dont

l'ONU, préviennent que l'absence de régulation pourrait mener à l'anéantissement de l'humanité. Attention : Ces risques ne relèvent plus de décennies lointaines, mais bien des années à venir.

Pour nous, le grand public, si la préoccupation immédiate des travailleurs (en particulier les cols blancs) concerne la perte d'emplois face à l'automatisation, l'enjeu existentiel est bien plus vaste, car les IA peuvent se passer de l'homme pour survivre.

Dieu a créé l'homme à son image. A son image Il le créa doté d'un corps, d'une âme et d'un esprit. Bon il a été créé car son Créateur l'est et en plus il lui a fait le cadeau d'un esprit libre. Par cette liberté, l'homme choisit tant de faire le bien comme le mal qui l'éloigne de Dieu. En apprenti-sorcier, l'homme se veut l'égal de Dieu mais sans Dieu. Ainsi il créa l'IA à son image. A son image (déjà cor-

rompue) il la créa. Elle a du bon car dotée de ses formidables capacités d'innovation, elle accélère la science, les calculs complexes et le progrès technique. Elle a du mauvais car elle a



également été conçue pour remplacer l'homme et son travail dans la recherche incessante de réduire les coûts et de se rendre toujours plus performant et compétitif. De cette manière, la perversion de l'homme s'est transmise à la créature. Et comme l'IA est dépourvu d'âme, elle n'hésitera pas non seulement à s'écarter de son créateur mais à l'anéantir s'il s'oppose à sa destinée. Et nous que pouvons-nous faire ? Prions...

Neif BUTARA